

## BULLETIN CRITIQUE

---

### Linguistique et philologie

Danièle CONSO, Forma. *Étude sémantique et étymologique. Volume II* (Institut des sciences et techniques de l'Antiquité) : Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2021, 864 pages.

Dans le premier volume de son ample ouvrage, paru en 2015 (638 pages), Danièle CONSO avait inventorié trois sens de base pour le mot *forma* : traits caractéristiques d'une personne, aspect ou forme caractéristiques d'une réalité inanimée, avantage physique d'un être animé.

La quatrième partie, sur laquelle s'ouvre le second volume, étudie les cas où *forma* se rattache aux notions de *modèle*, donc de *moule* (puisque le moule, comme modèle de fabrication, détermine la forme) et de *cadre* (chapitre 11) : moule de fondeur (lingotière, terme de métallurgie), moule pour la fabrication des briques ou des tuiles, moule du céramiste, moule à fromage, moule en cuisine et pâtisserie, moule en général sans référence à une technique particulière dans les comparaisons littéraires (par exemple chez Tertullien, p. 31) ; coffrage employé en maçonnerie (constitué de deux panneaux placés de part et d'autre d'un mur à construire, formant un intervalle qu'on remplissait de mortier), châssis en bois dans lequel on encadrait une peinture murale et son support (revêtement) pour éviter qu'ils ne se disloquent, entaille dans laquelle on loge une pièce pour l'immobiliser, stalle de chœur et fauteuil (en latin médiéval, p. 38) ; conduit maçonné (p. 43), canalisation d'aqueduc et aqueduc dans son ensemble, avec ses arcades et considéré dans son aspect monumental (p. 41, 54), mais la genèse du sens « conduit d'aqueduc » et son rapport avec le sens de « voûte » ne sont pas entièrement clairs (p. 55-59) ; forme de cordonnier (pièce de bois en forme de pied) ; matrice monétaire, coin pour la frappe des monnaies (*forma publica* constituant une lexie, p. 67, 74), empreinte consécutive à la frappe, effigie, type monétaire, pièce de monnaie (p. 71, discussion reprise aux pages 804, 814), sceau, cachet au moyen duquel on imprime une marque, type dans le discours philosophique (*forma* a pu fonctionner comme calque de *καρκτήρ* chez Cicéron, p. 77).

Le chapitre 12 regroupe les sens de « modèle à reproduire pour réaliser un ouvrage » et de « modèle de référence » : modèle de fabrication ou de restauration, de conception et de réalisation, de nature matérielle ou purement mentale, d'où représentation graphique, schéma, plan d'architecte, épure, norme (p. 95), texte modèle, formule, formulaire, Idée platonicienne (expression entrant en concurrence avec d'autres termes comme *species*), grandes lignes (d'un discours), teneur (d'un texte) ; modèle selon différentes acceptions spécialisées dans les domaines de la rhétorique (modèle d'éloquence, de style), des mathématiques (série ordonnée de

nombres dans un rapport déterminé, par exemple mettant en évidence un relation proportionnelle), de la musique et de la grammaire (modèle linguistique, comme paradigme, classe ou structure de langue) ; modèle de référence, en particulier comme modèle graphique, figure, schéma, tracé réduit à ses grandes lignes (p. 159), dont la fonction est didactique ou explicative, non décorative ou commémorative (à la différence d'*imago*, p. 161), et qui est donné en appendice à un texte ; plan cadastral (à caractère normatif, p. 198), auquel D. CONSO accorde une attention soutenue (p. 162-199) ; modèle de référence de nature textuelle, d'où définition ; modèle chiffré, parfois sous forme de tableau, d'où tarif, barème (selon lequel, par exemple, une remise de prix est calculée, p. 205).

Le chapitre 13 traite des cas où *forma* a le sens de modèle de comportement. Modèle de comportement individuel, d'une part : méthode d'une science, d'une technique, procédé d'efficacité reconnue (par exemple pour garantir la confidentialité d'un message, p. 222-223), méthode d'exposition (plan systématique permettant de faire le tour d'une question sans rien omettre), méthode de recherche d'arguments, façon de faire, manière d'agir (tandis que l'acception de « programme, projet » se rattache à celle de « teneur », p. 231), formes à observer, procédure (au sens juridique), formule du baptême et rite, célébration du baptême (p. 240-241), modèle vécu, modèle exemplaire à imiter (le bon exemple, mais parfois aussi le mauvais, p. 248). Modèle de comportement collectif ou modèle d'organisation d'une collectivité, d'autre part : organisation d'une armée régulière (avec son encadrement), type de gouvernement, régime politique (en fait, les expressions *forma rei publicae* et *forma ciuitatis* sont employées avec différentes acceptions dans les textes : constitution, régime politique en vigueur à un moment donné, type de gouvernement, p. 282-293, et D. CONSO souligne au passage que la lexicalisation de ces syntagmes est restée inaboutie, p. 299-300), statut (de province) dans l'expression stéréotypée *in formam prouinciae redigere* (p. 301).

Le chapitre 14 étudie les sens qui s'organisent autour des notions de règle, de norme : règle pratique, règle de conduite, énoncé d'une règle, règle juridique (sens à mettre en relation avec le développement de la législation impériale, p. 358), règle comme prescription contraignante, limite imposée par une règle (parfois montant d'une contribution, p. 363), condition fixée par une règle, constitution impériale, sentence, décision. Le sens de règle se manifeste dans le domaine du droit, mais aussi dans la vie chrétienne (à propos de la discipline, du dogme, de la morale). Ainsi, *forma* peut désigner un précepte, censé modifier les dispositions intérieures, à distinguer de la règle, qui énonce et dicte une conduite (p. 402). *Forma* désigne encore une nécessité logique, naturelle ou psychologique (p. 405). Enfin, *forma* peut être un principe de jugement, un critère.

Le chapitre 15 a pour objet les sens de condition, état, statut : condition juridique particulière d'une personne, statut juridique d'homme libre ou d'esclave, condition mortelle, divine (aussi à propos de la condition humaine ou divine du Christ), état matériel d'une terre (par exemple état de terre labourée), état normal de toute chose en général. Selon D. CONSO (p. 428), Ovide (*Met.*, 1, 247-248) attribuerait à la Terre (Mère), *terrae*, le statut juridique d'une épouse sans enfant, *orbae forma*, puisque le déluge la privera du genre humain.

La cinquième partie examine diverses acceptions qui ne se rattachent qu'indirectement aux sens déjà identifiés ou dont le statut prête à discussion. Le chapitre 17 évoque les contextes où *forma* désigne une image (œuvre figurée, effigie, apparition, description, portrait, réplique, symbole, « préfigure », p. 498), sans que cela implique que *forma* signifie « image » à proprement parler.

Le chapitre 18 examine les acceptions qui relèvent de la métaphore. Dans le cadre d'une métaphore occasionnelle, *forma* peut s'appliquer aux traits distinctifs,

non plus physiques mais intellectuels, attribués à une entité abstraite (par exemple la beauté des vertus, p. 538), ou encore à la disposition d'une armée, à l'ordre de bataille (p. 541). Une métaphore lexicalisée se rencontre dans le domaine de la grammaire, où *forma* en vient à désigner la forme prise sous l'effet du processus de transformation linguistique qu'est la *declinatio* (D. CONSO commente les passages pertinents de Varron, p. 545-546). Le mot est parfois mis en relation avec le genre grammatical, ailleurs il se comprend comme forme grammaticale fléchie ou comme paradigme (p. 548-550). Mais *forma* n'est pas seulement la « forme prise » par un mot : *forma* peut aussi désigner la « forme caractéristique » d'un mot (par exemple celle des emprunts au grec du type *Pluton*, *Xenophon* qui ont conservé leur nasale). *Forma* est aussi employé pour désigner la forme rythmique des mots. Toujours comme métaphore lexicalisée, *forma* se dit en logique d'un type de raisonnement, syllogisme, enthymème et épichérème (p. 568), tandis qu'en rhétorique, *forma* est tantôt la forme caractéristique d'un genre (genre d'éloquence, genre littéraire, exercices), tantôt la forme d'un énoncé (p. 570). Des différences s'observent selon les auteurs et les époques. Pour appréhender les emplois métaphoriques de *forma* (et de *figura*), il convient de tenir compte des interactions avec le substantif *σχῆμα*, qui est déjà métaphorique en grec même, et qui a été calqué à la fois par *figura* et *forma*, tout en étant parfois rendu par d'autres termes latins (p. 583, avec discussion critique de la bibliographie).

Le chapitre 19 récapitule et décrit les sens dérivés et les variantes sémantiques qui reposent sur une métonymie. Par exemple, *formae* peut fonctionner comme sujet d'un verbe de mouvement, ce qui impose une interprétation concrète du terme : « elle voit des formes horribles (*horribiles [...] formas*) prendre place autour d'elle » (*Ciris*, 80), passage référant à des chiens à l'aspect hideux. Chez Tacite, le syntagme *putres uirorum equorumque formae* « corps putréfiés d'hommes et de chevaux » (*Hist.*, II, 70, 2) est mis sur le même plan grammatical que *corpora* et *artus*. Or *putres* s'applique nécessairement à une réalité organique concrète (p. 591). Le passage est d'autant plus remarquable que l'adjectif *informis* peut qualifier des cadavres rendus méconnaissables, selon un emploi connu de Stace et de Lucain (vol. 1, p. 382). Certains contextes permettent d'établir que *forma* peut désigner une belle personne, le français ayant une métonymie analogue (*cette femme est une beauté*). Selon Pline, Phidias avait fait une statue de Minerve qui fut gratifiée du surnom de *Forma*, Beauté (*Nat.*, XXXIV, 54). En astronomie, *forma* réfère à une constellation, mais aussi à l'emplacement occupé par une constellation sur la voûte céleste (p. 602-605). Le mot désigne aussi un signe du zodiaque. La métonymie qui fait de *forma* la figure géométrique est attestée à toutes les époques. Le mot s'emploie aussi à propos de la réalisation matérielle d'une figure géométrique (son tracé, ou même une figure solide en bois, p. 626). En de rares occurrences, *forma* désignerait un signe d'écriture, parfois la forme caractéristique d'une lettre (p. 611).

Le chapitre 20 traite de deux acceptions de *forma* qu'en dépit d'une ressemblance de surface, il convient de disjoindre (p. 657) : physionomie d'ensemble d'une situation, telle qu'elle apparaît dans un grand nombre de comportements individuels ; type particulier d'un comportement ou d'une situation, parfois avec une qualification qui en souligne le caractère insolite (tournure *noua forma pugnae*). D. CONSO relève qu'il existe, entre *forma* et *facies*, une synonymie partielle dans cet emploi (p. 654).

Le chapitre 21 a pour objet le sens classificatoire de *forma*, qu'on peut gloser, selon les contextes, comme genre, sorte, espèce, classe. Chez Cicéron, *forma* calque souvent le terme grec εἶδος dans la langue de la philosophie, de la logique, avec une extension dans le domaine de la rhétorique (p. 668-672). *Forma* peut s'employer soit à l'intérieur d'un système hiérarchisant genre et espèce, soit en dehors d'un

tel système (p. 662). Dans la langue spéciale de la rhétorique, *forma* ne calque pas toujours le grec. Le mot peut désigner l'espèce, avec ou sans référence à un genre dans le contexte proche : *forma* actualise un sens classificatoire sans que les *formae* soient données comme les subdivisions d'un *genus* (p. 675, 690). On rencontre des contextes où *forma* fonctionne comme le substitut de *genus* ou de *status* (p. 678-680). La division en genres et en espèces est un mode de classement courant dans la littérature latine, mais l'espèce est volontiers désignée par le mot *species*, au lieu de *forma* (on se reportera à la note 18, p. 668). En outre, *forma* « espèce » peut perdre tout caractère spécialisé et s'employer dans la langue commune.

*Forma* peut être pris au sens de « classe » entendue comme un ensemble d'individus ou d'objets. Cet emploi se rencontre dans la langue de la grammaire, où il existe plusieurs acceptions spécialisées du mot. D'une part, la lexie *formae casuales* désigne les classes déterminées par le nombre de terminaisons casuelles différentes, comme les *monoptota* ou les *diptota* (p. 709). D'autre part, les grammairiens distinguaient des *formae* verbales. Par exemple, le type *esurio* se rattache à une *meditatiua forma* (p. 706). On trouve un écho de cette terminologie chez Paul Diacre (73, 9 L), pour qui *erugere* relève de la *perfecta forma*, tandis que le dérivé *eructare* se rattache à la *frequentatiua forma*. Enfin, *forma* s'emploie, mais de façon marginale, à propos de verbes répartis en fonction de leur diathèse (p. 710). Dans la langue commerciale reflétée par l'Édit de Dioclétien, des articles ou des services se voient assigner une classe de valeur marchande, appelée *forma* ou *qualitas* (p. 713-719). Dans la langue administrative tardive, certains fonctionnaires (employés subalternes) sont répartis en trois *formae*. Le chapitre 21 se termine par des considérations sur les adjectifs *multiformis* et *milleformis* (p. 725-726) et sur les processus diachroniques qui ont conduit à l'émergence des différentes acceptions classificatoires de *forma* (p. 728-730).

Le chapitre 22 se concentre sur le développement des acceptions particulières de *forma* dans la langue de la philosophie. Le mot peut désigner aussi bien l'Idée platonicienne que la Forme aristotélicienne. La question essentielle serait donc de déterminer si la langue latine a opéré deux calques distincts dans le temps, ou si elle a opéré un seul calque, avec une extension partielle des sens en latin même (p. 732-733). Le problème est d'autant plus complexe que *forma* sert à rendre différents mots grecs. D. CONSO retrouve chez le jurisconsulte Sabinus un emploi de *forma* qui évoquerait l'aristotélisme (p. 740). Parfois, chez Prudence et chez Boèce, *forma* est la détermination, plutôt que la forme (p. 744-746). Chez Tertullien, *forma* désigne ce qui caractérise et individualise une substance (âme, matière), un principe individualisant donc, mais aussi des individualités, des subsistants individuels. L'auteur offre des présentations détaillées des conceptions de *forma* chez Marius Victorinus (p. 755-757) et Augustin (p. 758-765).

La sixième section aborde la délicate question de l'étymologie du substantif *forma* dans l'optique de la linguistique comparative. D. CONSO procède méthodiquement, en commençant par dresser un bilan de l'étude sémantique. Elle souligne, avec beaucoup de lucidité, que la chronologie des attestations des différents sens de *forma* n'aide pas à reconstituer l'histoire de ce mot, mais pourrait même induire les latinistes en erreur. C'est par une illusion de perspective que le philologue croirait tenir, avec les sens de *forma* attestés chez Plaute, le point de départ des divers autres sens attestés en latin. On ne saurait perdre de vue que la langue latine du deuxième siècle avant notre ère est l'aboutissement d'une histoire déjà longue. Certains sens techniques de *forma* ont donc pu exister avant leur première attestation, et même avant nos premiers textes littéraires latins (p. 802, 814).

En diachronie, on aurait à restituer pour *forma* le sens de base suivant : processus qui assure l'immobilité, la stabilité, la cohésion, la solidité et la permanence d'un

objet, puis résultat ou siège d'un tel processus (p. 785). Le sens abstrait a pu être concrétisé, d'où moule, matière moulée, forme donnée par un moule (sens anciens), puis, par extension, forme donnée et reçue par tout autre procédé (p. 805). On aboutit finalement à forme naturelle, aspect caractéristique des choses, traits caractéristiques des êtres humains, aspect physique soumis à une appréciation, beauté corporelle (p. 807-808). Un autre sens ancien serait celui de mode de construction, issu, selon D. CONSO, de celui de forme donnée par solidification (p. 804). Du sens d'instrument qui sert à donner une forme, on passe aux sens de modèle, puis de norme, de statut, de règle. On entrevoit ainsi l'émergence d'une polysémie extrêmement diversifiée.

La thèse, trop simple, d'après laquelle *forma* représente un emprunt ancien de μορφή avec permutation des phonèmes n'est pas satisfaisante, car l'occlusive sourde aspirée /p<sup>h</sup>/ (φ) du grec aurait été rendue par /p/ (cf. *ampulla*, qui se rattache à ἀμφορεύς). De toute façon, le sémantisme ne concorde pas, car le sens de « moule » est étranger au mot grec. L'hypothèse d'un emprunt au grec, soit par voie directe, soit par un prétendu intermédiaire étrusque, est donc impossible et doit être abandonnée (p. 787-790). De plus, ferons-nous remarquer, l'idée que *forma* et μορφή seraient deux emprunts indépendants d'un même mot de substrat serait invérifiable et gratuite. Les deux mots doivent donc être séparés. Cela n'exclut toutefois pas, naturellement, que le sémantisme du mot grec ait pu influencer sur le sémantisme du mot latin.

Rappelons que la première voyelle de *fōrma* est longue par nature, non par position, comme le suggèrent plusieurs indices : les aboutissements dans les langues romanes (fr. médiéval *fourme*, tandis que le vocalisme moderne *forme* a été remanié d'après la graphie du mot latin), l'utilisation d'un oméga ou du digramme <ou> dans les adaptations du mot en grec (à côté d'omicron), ainsi que l'emploi de l'apex (présentation très détaillée dans le tome 1, p. 83-99). Mais cette quantité longue résulte d'un allongement secondaire et n'a donc pas d'incidence sur l'analyse diachronique.

Pour un mot comme *fōrma*, l'identification de la racine est rendue particulièrement difficile du fait de la multiplicité des sources possibles du /f/ initial, qui peut remonter à l'une des trois occlusives sonores aspirées, \*d<sup>h</sup> (dentale), \*b<sup>h</sup> (labiale) ou \*g<sup>wh</sup> (labiovélaire), ou encore aux groupes \*g<sup>h</sup>+w, \*g<sup>h</sup>+w. En outre, une consonne a pu s'amuïr entre /r/ et /m/.

Bien qu'elle soit indéniablement possible du strict point de vue phonologique, la parenté avec la racine \*b<sup>h</sup>reg<sup>h</sup>- (védique *bráhman-*, ainsi que gaulois *briptom*, vieil irlandais *bricht*, référant à une formule magique, une incantation, vieux norrois *bragr*, qui désigne l'art du poète) proposée par Hermann OSTHOFF avait été écartée dans le tome 1 (p. 72-73). Un tel apparemment ne rend pas compte des sens concrets de *fōrma*. Le rapprochement avec l'adjectif *formus* « chaud » (Paul. *Fest.* 74, 6 ; 81, 10-11 L) est rejeté à juste titre (p. 29-30, 786). Nous ajoutons que l'analyse de *fōrma* comme postverbal d'une formation imaginaire contenant la racine \*d<sup>h</sup>reb<sup>h</sup>- au sens présumé de « (faire) cailler » (gr. τρέφω, τρόφι) ne se laisse pas démontrer.

D. CONSO privilégie le rattachement à la racine \*d<sup>h</sup>er- « maintenir » qui est reflétée en védique dans *dhárman-* « soutien, ordre » et *dhāráyati*, en lituanien dans le verbe *daryti* « faire » et en latin dans *firmus*. Un tel rapprochement convient sur les plans de la sémantique et de la phonologie. En outre, l'auteure suggère de rapprocher également *fer[r]ūmen* « soudure, colle, ciment » et *offerumentae* (Plaut. *Rud.* 753, neutre pluriel chez Paul. *Fest.* 207, 6 L), si du moins le mot signifie bien « cicatrice, couture ». Reste le problème du rapport avec *frētus* (souvent associé au mot ombrien *frite*), auquel D. CONSO rattache la famille grecque de θρησκεία, θρησκεύω. Un lien est possible, mais le statut morphologique précis du /ē/ (élargissement ou suffixe) est difficile à établir. Le dossier du verbe arménien *erdnowm*, *erdowaw* « jurer » et de

l'adjectif védique *dhruvá-* « fixe, ferme, stable » mériterait d'être brièvement ouvert. Le livre aborde encore la valeur du suffixe de *formula* (p. 784, 810).

Le livre se recommande par la robustesse de ses analyses philologiques. D. CONSO se montre attentive aux questions d'établissement de texte (ainsi, *formam* a parfois été remplacé par *normam*, p. 244) et propose des analyses nouvelles (en particulier à propos d'un fragment du *De proprietate scriptorum* de Varron, p. 21-22). Le livre fourmille de mises au point utiles, par exemple sur les nombres figurés (p. 611), sur la différence entre *caput* et *fons* (p. 49), sur des emplois particuliers de différents mots latins, comme *exemplum* (p. 267-275), *imago* (p. 72, 159-161, 524, 600, 608), *nota* (p. 65, 76, 609-610) ou *species* (p. 741-742), et sur l'héritage lexical latin dans les langues romanes. D. CONSO rappelle que les expressions *formula* (ou *formella*) *casei*, puis *forma casei* (testament d'Adalgisel-Grimo, rédigé à Verdun, en 634) désignent une pièce de fromage, et de là procède le français régional *fourme* (par métonymie du contenant pour le contenu et ellipse de *casei*), tandis que le dérivé *formaticus* (*caseus*) est la source de *fromage* (p. 27-28).

Le point fort de la démarche de Danièle CONSO est d'avoir su combiner efficacement l'analyse linguistique (sémantique, diachronie, grammaire comparée), la rigueur philologique et une minutieuse analyse des contextes d'emploi, dont certains sont d'une redoutable technicité. Le travail est servi par une vaste érudition, qui s'étend à pratiquement tous les domaines des études latines, et au-delà. Les latinistes se plongeront avec grand profit dans la lecture de ce monumental ouvrage.

Vincent MARTZLOFF.

## Histoire des textes

Fabio TRONCARELLI, *Living Memory. Boethius, Cassiodorus, and the Consolation of Philosophy* : Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2025, 211 pages.

Dans un court volume de deux cents pages, comprenant cinq chapitres de longueurs diverses et pourvu de très nombreuses illustrations, F. TRONCARELLI aborde toutes les questions afférentes à l'édition cassiodorienne de la *Consolation de Philosophie* de Boèce ; c'est donc une sorte de défense et illustration d'une de ses thèses les plus importantes, exposée depuis une quarantaine d'années, et qui a été favorablement accueillie par une grande partie des spécialistes : c'est Cassiodore qui a été le premier éditeur de la *Consolation*, avec une méthode dont on retrouve des traces dans les plus anciens manuscrits transmettant le texte de Boèce.

Le premier chapitre, de 20 pages (p. 23-42), concerne les vies de Boèce et de Cassiodore dans une Italie certes soumise aux Goths de Théodoric, mais avec une occupation du territoire forte dans le Nord et beaucoup moins sensible dans le reste de la péninsule, le pouvoir des nouveaux venus étant contrebalancé par le poids politique et culturel de la vieille aristocratie romaine. Les vies des deux personnages (Boèce : p. 23-suiv. ; Cassiodore : p. 31-suiv.), le second d'une dizaine d'années plus jeune que le premier, s'entrecroisent dans une époque difficile et tendue. Davantage impliqué que Cassiodore, à cause de sa haute extraction, dans les péripéties politiques, culturelles et religieuses et dans les conflits qui s'exacerbent, Boèce, en sa réussite, court – sans peut-être en avoir pleinement conscience – à sa perte que les